

RÈGLEMENT

Article 1 :

L'association "Motos et Scooters anciens de Roquebrune Cap Martin" organise son 12ème Rassemblement de motos et scooters anciens les 29 et 30 juillet 2006. Cette manifestation comprend plusieurs balades sur routes ouvertes durant lesquelles toute notion de vitesse ou de compétition est exclue. A chaque étape, les véhicules seront exposés au public.

Article 2 :

Le rassemblement est ouvert exclusivement aux motos, scooters et side-cars fabriqués avant 1970, immatriculés et assurés conformément aux règles du code de la route. Tous véhicules de fabrication postérieure à 1970, et notamment les Vespa PX, se verront refusés, à l'exception de modèles qui pourraient présenter un intérêt technique ou historique particulier, et des véhicules d'encadrement expressément désignés par les organisateurs.

Article 3 :

Tous les participants, pilotes et passagers, s'engagent à respecter le présent règlement ainsi que les consignes qui leur seront communiquées par l'équipe d'encadrement au fur et à mesure de l'avancement du programme. En tout état de cause, chaque participant devra se conformer aux règles du code de la route, notamment en ce qui concerne le port du casque, le respect des limitations de vitesse, permis de conduire, carte grise et autres documents obligatoires. Il appartiendra en outre à chacun de veiller à modérer sa consommation d'alcool. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de contrôle et /ou d'accident résultant d'un comportement excessif d'un participant.

Article 4 :

L'organisation déclare avoir souscrit une assurance obligatoire garantissant sa responsabilité civile. L'organisation décline par ailleurs toute responsabilité en cas de panne, accident, dégradation ou vol.

L'inscription comprend :

Les apéritifs et rafraichissements inscrits au programme
Les repas du samedi midi et soir
L'entrée au bal le samedi soir
Le petit déjeuner du dimanche
Le repas du dimanche midi à Roquebrune village
Un souvenir de la manifestation
Un sachet contenant le T. Shirt de la manifestation et des surprises

AVANT PROGRAMME

Samedi 29 juillet 2006

- * De 8h00 à 10h00 : Inscription et accueil des participants sur la place du marché de Carnolès.
- * 10h00 : Départ en convoi pour une journée de balade touristique dans l'arrière pays (environ 100 kilomètres). (Roquebrune Cap Martin - La Turbie - Peille - L'Escarène Berre les Alpes - Contes - Levens - Tourette Levens - Aspremont - Colomars - Falicon - St André - La Trinité - Laghet - La Turbie - Roquebrune)
- * 13h00 : apéritif et repas de midi à Levens
- * 15h00 : Poursuite de la balade
- * 18h30 : Regroupement et verre de l'amitié sur la place du marché de Carnolès offert par le bar Les Allobroges.
- * 19h30 : Départ pour le Village
- * 20h00* : Repas et grand bal au village médiéval de Roquebrune au cours duquel seront récompensés tous les clubs participants.
* Pour les véhicules inscrits : Parking fermé et gardé à Roquebrune village de 20h à 1h30

Dimanche 30 juillet 2006

- * De 8h à 10h : Accueil des participants pour le petit déjeuner, et dernières inscriptions à Roquebrune village.
- * 10h00 : Départ pour une balade panoramique (environ 40 km) (Roquebrune Cap Martin - La Turbie - Peille - Col des Banquettes - Ste Agnès - Gorbio et retour sur Roquebrune Cap Martin).
- * 12h00 : apéritif offert par la Commune de Gorbio
- * 12h45** : Retour à Roquebrune Village pour un grand repas servi au restaurant "La Grotte" sur la place des Deux Frères
- * 15h30 : Clôture de la manifestation sur la Place de la République au Village de Roquebrune : remerciements, souvenir de la manifestation remis à chaque participant, et cocktail de clôture offert par la municipalité.
** Pour les véhicules inscrits : Parking fermé et gardé à Roquebrune village pendant la durée du repas.

INSCRIPTION

Bulletin à renvoyer impérativement avant le 15 juillet 2006

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

M'engage à participer au "12° Rassemblement de Motos et Scooters Anciens" de Roquebrune Cap Martin avec le véhicule suivant :

Marque :

Type :

Cylindrée :

Année :

Club :

Je m'inscris pour :

Une journée :

Samedi

Dimanche

Nombre de personnes : x 35 € : €

Enfant de moins de 12 ans : x 30 € : €

Deux jours :

Nombre de personnes : x 50 € : €

Enfant de moins de 12 ans : x 30 € : €

Je joins le chèque correspondant libellé à l'ordre de "Motos et Scooters Anciens de RCM".

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter".

Signature :



ORGANISÉ

Avec le soutien du Conseil Général,
de la municipalité de Roquebrune Cap Martin
et de l'Office du Tourisme,
avec la participation
de la commune de Gorbio.

Avec l'aide de :

Marché U
Roquebrune . Menton
des restaurants

La Grotte
Le Solenzara

Le St Yves (Ste Agnès)

Hotel Victoria
des entreprises

Da Costa Monaco
Connexion Menton

Aux Deux Roues
Motul

Bocca Fina Pizza
Station Esso du Stade

Le Bar Bar
CB Sécurité

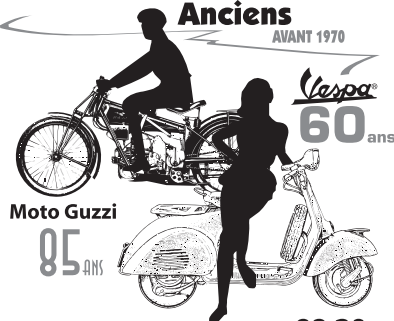
et l'amicale collaboration :

Des Coqs Roquebrunois
Les Allobroges

Du Club Bouliste :
du village de RCM

12° Rassemblement International de Motos et Scooters Anciens

AVANT 1970



ROQUEBRUNE
Cap Martin

29.30
juillet
2006

Pour tous renseignements
concernant les possibilités
d'hébergement de la région :
Office du Tourisme
04 93 35 62 87

Hôtels Partenaires

Hôtel Victoria*** . RCM . Tél 04 93 35 65 90
Hôtel Le Grand Cap . RCM. Tél. 04 93 28 42 13
Accueil privilégié pour
les participants au rassemblement



“Motos et Scooters Anciens de Roquebrune Cap Martin”
Hotel de Ville - 06190 Roquebrune Cap Martin
Tél/fax 04 93 57 06 58
www.motoscootrcm.net

12° Rassemblement International de Motos et Scooters Anciens

AVANT 1970



ROQUEBRUNE
Cap Martin

29.30
juillet
2006

Organisé par
“Motos et Scooters
Anciens de Roquebrune Cap Martin”